L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf avril, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Centre Culturel - PARAY LE MONIAL, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 22 avril 2024.

DÉLIBÉRATION N° DEL2024_025 - FINANCES AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis du Bureau exécutif en date du 25 avril 2024,

Considérant l'avis de la Commission Finances, Administration Générale, Mutualisations en date du 24 avril 2024,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

- D'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

Constatant que les comptes administratifs font apparaître :

• Budget Principal (CCLGC): un excédent de 6 127 523,88 €;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	2 866 768.62
B- Résultats antérieurs reportés	3 260 755.26
C- Résultat à affecter (A+B)	6 127 523.88
D- Résultat d'investissement de clôture Recette 001 Dépenses 001 (si déficit) Recettes 001 (si excédent)	6 293 378.63
E- Solde des restes à réaliser en investissement - Restes à réaliser en dépenses - Reste à réaliser en recettes	- 646 566.00 969 692.00 323 126.00
F- Besoin de financement (D+E)	0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	6 127 523.88
Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	2 251 041.00
2) Affectation en report en fonctionnement Recette 002 DEFICIT REPORTE D 002	3 876 482.88

• Budget DÉCHETS MÉNAGERS : un excédent de 326 338 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
NEOCEM DE L'ONOTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	163 843.73
B- Résultats antérieurs reportés	162 494.27
C- Résultat à affecter (A+B)	326 338.00
D- Résultat d'investissement de clôture Recette 001 Dépenses 001 (si déficit) Recettes 001 (si excédent)	189 478.71
E- Solde des restes à réaliser en investissement - Restes à réaliser en dépenses	-33 503.00 35 429.00
- Reste à réaliser en recettes	1 926.00
F- Besoin de financement (D+E)	0,00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	326 338.00
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	0,00
2) Affectation en report en fonctionnement Recette 002 DEFICIT REPORTE D 002	326 338.00

• Budget SPANC : un excédent de 39 743,98 €;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	-9 614.77
B- Résultats antérieurs reportés	49 358.75
C- Résultat à affecter (A+B)	39 743.98
D- Résultat d'investissement de clôture Recette 001	42 129.54
Dépenses 001 (si déficit)	
Recettes 001 (si excédent)	
E- Solde des restes à réaliser en investissement	0.00
Restes à réaliser en dépenses	
Reste à réaliser en recettes	
F- Besoin de financement (D+E)	0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	39 743.98
Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	0,00
2) Affectation en report en fonctionnement Recette 002 DEFICIT REPORTE D 002	39 743.98

• Budget GEMAPI : un excédent de 82 914,31 €;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	1 993.74
B- Résultats antérieurs reportés	80 920.57
C- Résultat à affecter (A+B)	82 914.31
D- Résultat d'investissement de clôture Recette 001 Dépenses 001 (si déficit) Recettes 001 (si excédent)	4 443.40
E- Solde des restes à réaliser en investissement Restes à réaliser en dépenses Reste à réaliser en recettes	0.00
F- Besoin de financement (D+E)	0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	82 914.31
Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	0,00
2) Affectation en report en fonctionnement Recette 002 DEFICITE REPORTE D 002	82 914.31

• Budget OFFICE DE TOURISME : un excédent de 32 481,94 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	-7 032.02
B- Résultats antérieurs reportés	39 513.96
C- Résultat à affecter (A+B)	32 481.94
D- Résultat d'investissement de clôture	0.00
Dépenses 001 (si déficit)	
Recettes 001 (si exoédent)	
E- Solde des restes à réaliser en investissement	0.00
Restes à réaliser en dépenses	
Reste à réaliser en recettes	
F- Besoin de financement (D+E)	0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	32 481.94
Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	
2) Affectation en report en fonctionnement Recette 002 DEFICIT REPORTE D 002	32 481.94

• Budget PORT DE PLAISANCE : un excédent de 618,11 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	-21 309.99
B- Résultats antérieurs reportés	21 928.10
C- Résultat à affecter (A+B)	618.11
D- Résultat d'investissement de clôture	0.00
Dépenses 001 (si déficit)	
Recettes 001 (si excédent)	
E- Solde des restes à réaliser en investissement	0.00
Restes à réaliser en dépenses	
Reste à réaliser en recettes	
F- Besoin de financement (D+E)	0,00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	618.11
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	
2) Affectation en report en fonctionnement R 002	618.11
DEFICIT REPORTE D 002	

• Budget MAISON DE SANTE : un excédent de 28 134,46 €;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	6 800.81
B- Résultats antérieurs reportés	21 333.65
C- Résultat à affecter (A+B)	28 134.46
D- Résultat d'investissement de clôture Dépenses 001 Dépenses 001 (si déficit) Recettes 001 (si excédent)	-14 155.74
E. Solde des restes à réaliser en investissement Restes à réaliser en dépenses Reste à réaliser en recettes	0.00
F- Besoin de financement (D+E)	14 155.74
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	28 134.46
Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	0.00
2) Affectation en report en fonctionnement R 002 DEFIGIT REPORTE D 002	28 134.46

• Budget ZAC DES MURIERS : un excédent de 37 958,99 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	14 752.49
B- Résultats antérieurs reportés	23 206.50
C- Résultat à affecter (A+B)	37 958.99
D- Résultat d'investissement de clôture Recettes 001 Dépenses 001 (si déficit) Recettes 001 (si excédent)	37 561.41
E- Solde des restes à réaliser en investissement Restes à réaliser en dépenses Reste à réaliser en recettes	0,00 0,00 0,00
F- Besoin de financement (D+E)	0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	37 958.99
Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	0.00
2) Affectation en report en fonctionnement Recette 002 DEFICIT REPORTE D 002	37 958.99

• Budget LIGERVAL un excédent de 0 € ;

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A- Résultat de l'exercice	0.00
B- Résultats antérieurs reportés	0.00
C- Résultat à affecter (A+B)	0,00
D- Résultat d'investissement de clôture Recette 001 Dépenses 001 (si déficit) Recettes 001 (si excédent)	90.54
E- Solde des restes à réaliser en investissement Restes à réaliser en dépenses Reste à réaliser en recettes	
F- Besoin de financement (D+E)	0.00
AFFECTATION du résultat de fonctionnement de clôture (C)	0,00
Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	
2) Affectation en report en fonctionnement R 002 DEFICIT REPORTE D 002	0.00

ID: 071-200071884-20240429-DEL2024_025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74 Secrétariat de séance assuré par : Marie-France MAUNY

Membres présents à la séance : 50 Votants : 57

Délégués Communautaires Présents:

Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Pierre URCISSIN, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nathalie LELIEVRE, Nicolas LORTON, Aurelie MANTOUE, Jean-Marc NESME, Bernard PLET, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Marie-Agnès FORGEAT à Nicole GEORGES, Fabien GENET à Guillaume CHAUVEAU, Lolita RODRIGUEZ à Chantal CHAPPUIS, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Emmanuel REY à Pierre BERTHIER, Myriam PEJOUX à Bernard PLET

<u>Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :</u>

Magali DUCROISET, David BÊME, Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, Anne DEGRANGE, Jean ETAIX, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Martine DESPLANS, Béatrice LECONTE, Jean-Baptiste LEFORT, Bernard MAILLET, André RIBOULIN, Patrick PAGÈS, Marc TABOULOT, Didier ROUX

Ont signé au registre les membres présents Fait et délibéré en séance, le 29 avril 2024 Pour extrait conforme

> Gérald GORDAT Président du Grand Charolais